

Le regroupement municipal a Montmagny

C'est dans le sens d'une déclaration récente du ministre des Affaires Municipales, l'honorable Pierre Laporte, que le Conseil de Ville de Montmagny veut aborder le problème de l'annexion d'une partie du territoire de la Municipalité St-Thomas, nous précise un communiqué émanant de l'Hôtel-de-Ville de Montmagny.

Dans cette déclaration prononcée au cours du congrès de l'Union des Conseils de comté, le ministre abordait le problème du regroupement municipal en ces termes:

"Le gouvernement du Québec est responsable du bien-être de l'ensemble de la population de la province. A ce titre, il lui appartient de surveiller la bonne marche de l'administration municipale, de se préoccuper du bon fonctionnement du gouvernement municipal. Le ministère des Affaires municipales a donc le devoir d'imprimer un mouvement de progrès à toutes les corporations locales et d'améliorer l'administration et la législation municipales. Autrement dit, non seulement mon ministère doit voir à ce que les lois municipales soient bien administrées, mais il doit penser en fonction de l'avenir. Le principe fondamental qui nous guide c'est que tous les citoyens devraient bénéficier des services les plus nombreux, les mieux organisés et au coût le plus bas possible."

Le communiqué de la Ville de Montmagny souligne que l'avenir de Montmagny est d'une importance capitale pour tous les contribuables et que le Conseil, dans l'état actuel des choses, envisage avec pessimisme cet avenir, à moins que chacun soit prêt à y mettre de la bonne volonté, qu'il soit ouvrier, commis, industriel, professionnel ou membre de la classe agricole.

Notamment en ce cas, le communiqué exprime l'opinion que l'annexion n'apportera aucun préjudice au cultivateur, et que l'on peut même dire qu'un cultivateur est un peu privilégié lorsqu'il fait partie d'une ville.

On cite à ce sujet l'article 522 du code des Cités et Villages, qui stipule que toute ter-

(Suite à la page 8)

A la Commission Scolaire:

Budget proposé: \$1,191,000

Deficit prévu: \$145,000

Même en augmentant la taxe foncière de 80¢ du cent dollars, soit de \$1.80 à \$2.60, la Commission scolaire de Montmagny encourra un déficit de \$145,000 pour l'année financière 1964-65. C'est ce qui ressort du budget que les commissaires adoptaient lundi soir dernier en vue de le soumettre à l'acceptation du Ministère de l'Éducation.

Ce budget proposé par la Commission ne permet pas tellement de comparaison avec ceux des années précédentes, puisqu'il englobe à la fois celui de la commission de la Ville et celui de la Municipalité St-Thomas, qui s'unifiaient en une seule entité territoriale, le 1er juillet dernier.

Du côté des revenus, les pré-

sions s'établissent à \$1,046,015 alors que les dépenses s'élèvent à \$1,190,984; il en résulte donc un déficit budgétaire prévisible de \$144,969, que les autorités gouvernementales pourraient bien ne pas accepter, si elles s'en tiennent aux normes établies à cet effet l'année dernière et du fait que la Commission enregis-

(Suite à la page 8)

L'installation des compteurs d'eau

Depuis quelques temps déjà, les employés du service d'aqueduc de la Ville de Montmagny procèdent à l'installation de compteurs d'eau (hydromètres) dans différents commerces et industries de la Ville de Montmagny.

Dans un communiqué à ce sujet, les autorités municipales de la Ville déclarent que l'accueil fait par les contribuables semble excellent et que, dans l'ensemble les employés

du service d'aqueduc sont très bien reçus.

Les directives données aux employés à cette installation dans des endroits faciles d'accès, de la manière la moins apparente et en évitant de faire des bris importants à la propriété.

Le communiqué de la Ville mentionne encore que le compteur en lui-même n'est pas tel-

(Suite à la page 5)

Des blessés... à pleins camions

C'est à pleins camions... de rangées de civières, que les 68 étudiants et étudiantes victimes de l'explosion d'un avion, alors qu'ils piquenaient à l'Île-aux-Grues, sont parvenus à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, jeudi soir dernier.

L'opération sauvetage d'urgence a mobilisé des centaines de médecins, infirmières, brancardiers, policiers et soldats. De l'école Beaubien, ou tous ces accidentés avaient été temporairement hébergés, un va-et-vient impressionnant de véhicules à

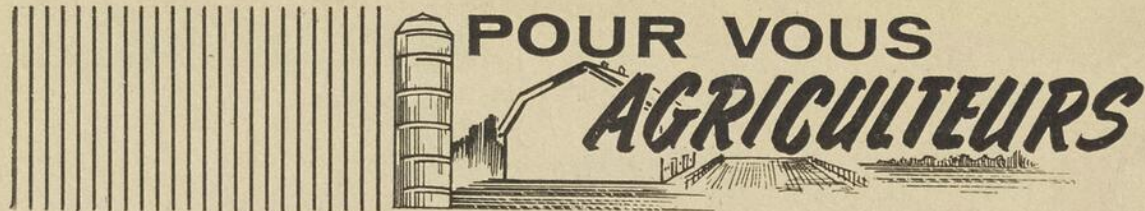
lumière rouge clignotante a fortement aiguisé la curiosité des automobilistes qui circulaient à ce moment sur la Trans-Canada jusqu'à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

C'est précisément à l'entrée de l'Hôtel-Dieu que le spectacle doublait d'ampleur et de réalisme poignant, alors que sur civières, sur chaises roulantes, les uns se tordant de douleur, les autres se plaignant à fendre l'âme ou affectant une rigidité... peu rassurante, subissaient de la part

(suite à la page 5)



Cette série de photos, prises lors de la démonstration du plan hospitalier d'urgence tenue jeudi soir dernier à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, nous donne un aperçu du réalisme qui marquait cette journée. Photo du haut: le Dr Gauthier procède à une opération d'urgence avec les Dr Plourde et Gervais. Sur celle du milieu, le Dr Plante ausculte un accidenté mal en point tandis que sur celle du bas, le Dr Prévost examine attentivement un blessé dont la brûlure affreuse n'a rien d'enviable! En regard, un patient pas trop reluisant..., dont l'oeil pend sur la joue.



PAIEMENT D'APPOINT SUR LES OEUFS

Ottawa, le 8 octobre 1964 — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, a annoncé aujourd'hui qu'un paiement d'appoint de deux cents par douzaine sera effectué pour les oeufs vendus durant l'année terminée le 30 septembre 1964.

L'hon. Harry Mays a dit que ces paiements dépasseront le total de 1.5 million de dollars.

L'Office de la stabilisation des prix agricoles a établi le prix moyen pondéré à l'échelle nationale reçu par les producteurs pour les oeufs de catégorie A Gros au cours des 12 derniers mois à 32 cents la douzaine, soit 2 cents de moins que le prix de soutien de 34 cents. Ce dernier représente 92

pour cent de la moyenne des dix dernières années.

Sont admissibles au paiement les producteurs enregistrés auprès de l'Office qui ont vendu leurs oeufs par l'entremise des postes approuvés de classement, ou les producteurs enregistrés qui font leur propre classement et vendent leurs oeufs directement sur le marché du détail.

Le paiement d'appoint sera effectué sur les oeufs de catégorie A Extra Gros, Gros et Moyens et sera limité à un maximum de 4,000 douzaines. D'après les renseignements obtenus lors du recensement de

1961, on estime que la production totale annuelle d'environ 95 pour cent des producteurs d'oeufs est inférieure à la limite de 4,000 douzaines.

Les producteurs enregistrés recevront de l'Office une formule et des instructions sur la manière de procéder pour l'obtention d'un paiement d'appoint. Ces formules peuvent aussi être obtenues des postes de classement et des surveillants de district de la Division des Produits avicoles du ministère de l'Agriculture du Canada.

Les producteurs non enregistrés auprès de l'Office peuvent demander leur enregistrement en complétant une section de la formule de demande de paiement.

Asphalte dans le comté: deux contrats à Modern Paving

A ST-FRANCOIS

Par contrats négociés, Modern Paving et Construction a obtenu d'entreprendre le revêtement bitumineux et la préparation du chemin du village dans Saint-Francois, comté de Montmagny sur une longueur de 3.10 milles, au coût de \$45,064.60.

A ST-PIERRE

Dans le comté de Montmagny, à St-Pierre, Modern Paving et Construction a été chargé de la préparation et du revêtement en béton bitumineux, sur le chemin de Front du Milieu, sur une longueur de 1.80 mille au montant de \$25,835.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

MIEUX VAUT CEDER QUE D'ETRE TUE

Parce que certains automobilistes agissent en étourdis, les piétons qui marchent sur le bord de la route et qui voient venir vers eux un véhicule-automobile, doivent se déplacer un peu et donner tout l'espace possible au véhicule. Des piétons et des cyclistes s'obstient à ne pas céder le chemin, sous prétexte qu'ils y ont autant droit que l'automobiliste. Le ministère des Transport et Communications du Québec rappelle qu'il ne sert à rien d'être dans son droit si l'on se fait renverser. Il vaut parfois mieux céder que d'être tué.



Apôtre de Marie

Le jour de l'Assomption 1650, en levant les yeux vers l'ostensoir, Marguerite Bourgeoys aperçoit le Dieu de l'hostie sous les traits d'un enfant d'une beauté incomparable. En la fête de sa Mère, Jésus se gagne ainsi l'apôtre de Ville-Marie. Plus que jamais Marguerite s'attache à Jésus et à sa Mère, qu'elle prend pour modèle.

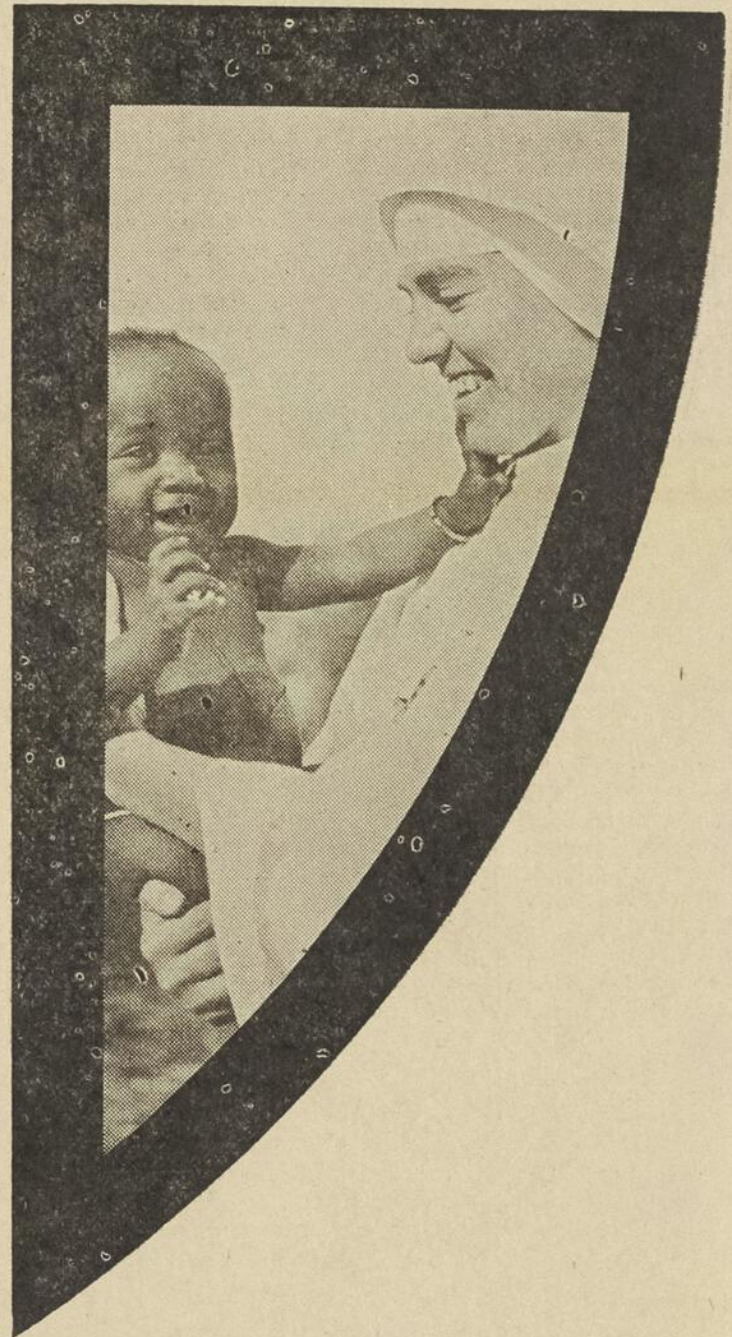
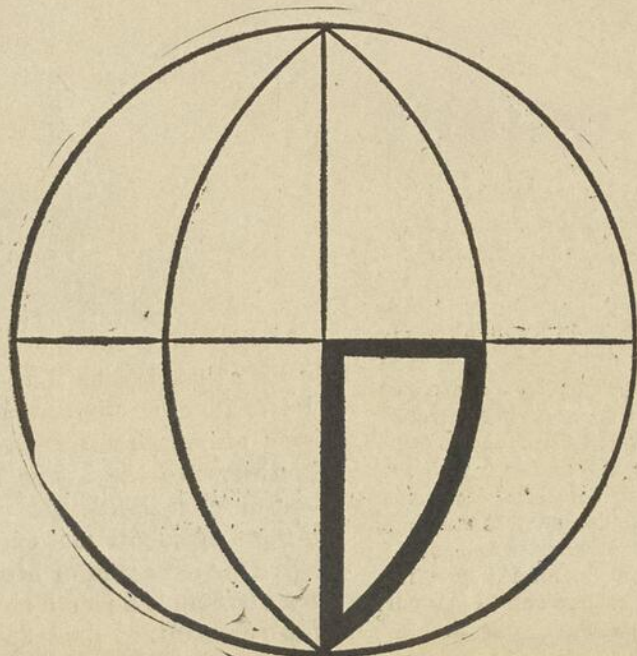
Par amour de la Vierge, elle enseignera aux enfants, elle préparera les jeunes filles au mariage, elle aidera les jeunes mamans. Comme Marie, elle et ses filles se feront voyageuses. Nous lui devons le sanctuaire de Bonsecours, édifié grâce à son dévouement.

La spiritualité toute mariale de notre bienheureuse Marguerite Bourgeoys continuera longtemps d'inspirer l'âme des Canadiens, illuminée par le sourire de notre Mère du Ciel.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

VOTRE SANG
est le don par excellence



AIDONS L'ÉGLISE À SOULAGER LA MISÈRE ET LA FAIM DANS LE MONDE...

DIMANCHE
DE LA
PROPAGATION
DE LA FOI
18 OCTOBRE

AIDER LES MISSIONS, C'EST LA PLUS BELLE MANIFESTATION DE L'OECUMÉNISME...

A l'U.C.C. de Ste-Anne-de-la-Poc.: 50 journées d'étude dans 12 jours

Les organismes qui participeront aux 50 journées d'étude qui seront tenues dans le diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sous les auspices de l'U.C.C., ont pratiquement terminé la mise au point de leur programme.

En effet, on sait que quatre organismes participeront à ces

journées d'étude qui débiteront le 3 novembre. Il s'agit entre autre de la Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne-de-la-Pocatière, l'Office des Producteur de Bois, les Coopératives et le bureau des renseignements forestiers.

Pour sa part l'U.C.C. appuyera son programme sur la solidarité et l'Unité de la classe agricole, en développant en particulier les thèmes suivants: Structure de l'U.C.C., - Expansion de l'organisation professionnelle, - Mise en marché des produits agricoles, - Intégration de la forêt à l'économie rura-

le, - Stabilité du revenu agricole, - Reconnaissance du syndicalisme.

De plus, l'U.C.C. profitera de ces journées d'étude pour lancer son service de comptabilité et recruter ses premiers clients.

La mise en marché des produits forestiers provenant des boisés de ferme ainsi que les services rendus par cet organisme, seraient traités par des représentants de l'Office des producteurs de Bois.

"Où allons-nous avec nos Coopératives", voilà le thème qui sera développé par les gérants des Coopératives qui participeront aux journées d'étude de l'U.C.C. Des études spéciales seront faites concernant l'entente qu'ont les membres envers leurs Coopératives, - l'importance pour les cultivateurs d'avoir un produit classé. Un sujet d'une grande importance sera également discuté à savoir le réaménagement des bassins laitiers dans la région.

En ce qui concerne le bureau des renseignements forestiers, on y traitera de l'entretien et de l'aménagement d'une érablière, - le reboisement, - la plantation d'arbres et différents autres sujets qui intéresseront sans aucun doute toutes les personnes qui se rendront à ces journées d'étude.



Jocelyne Villeneuve, qui est au service de Québec-Téléphone depuis 1959, a été vendeuse d'annonces dans l'annuaire et préposée au service du public avant de devenir téléphoniste en chef à Rimouski l'an dernier. A cette fin, elle a suivi un programme de formation accélérée pendant plus d'un an. Elle était invitée à titre de conférencière à un récent dîner du club des Lions de Rimouski. Dans la photo ci-dessus prise à cette occasion on remarque, de gauche à droite, M. Raymond Sirois, analyste de méthodes au service du trafic de Québec-Téléphone, Mlle Villeneuve et M. Sylvio Fleurant, président du club des Lions de Rimouski.

BERTHIER

Mariage

Récemment a été béni le mariage de Mlle Colette Brochu, fille de M. et Mme Gérard Brochu à M. Lucien Bernatchez, fils de Mme Joseph Bernatchez de Montmagny.

Naissance

A M. et Mme Jn-Guy Guillemette, une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Jeanne, Carole. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond T. Blais, oncle et tante de l'enfant.

NOMINATION CHEZ CANADIAN PARK & TILFORD



M. Wilfrid J. La Fontaine

M. Howard V. Ratto, gérant des ventes pour le Québec de la distillerie Canadian Park & Tilford Ltd., annonce la nomination de M. Wilfrid La Fontaine comme membre du personnel de vente au Québec.

Né à Matane, M. La Fontaine a fait ses études au Québec et en Ontario. Il entre chez Park & Tilford avec douze ans d'expérience de la distillerie.

M. La Fontaine demeurera à Matane et représentera la Compagnie dans les régions de la Gaspésie et de la Côte Nord.

Unité Sanitaire

PRINCIPALES ACTIVITES

Mardi 20 octobre:

Hôpital: Clinique de BCG.

Ecole Beaubien: 1 h. 30: Clinique de bébés.

Cap St-Ignace: 2 hrs: Clinique de bébés au village.

(En même temps, vaccination par le "Sabin" pour tous les enfants de 1 à 6 ans, qu'ils aient reçu ou non le vaccin "Salk".)

Mercredi 21 octobre:

Unité Sanitaire: Clinique de radiographie pulmonaires: 9 à 11 hrs: (Avis du médecin).

Lac Frontière: 1 h. 30: Clinique de bébés.

Ste-Lucie: 2 hrs: Clinique de bébés au village.

(En même temps, vaccination par le "Sabin" pour tous les enfants de 1 à 6 ans, qu'ils aient reçu ou non le vaccin "Salk".)

Jeudi 22 octobre:

Unité Sanitaire: 2 à 4 hrs: Clinique de bébés.

Vendredi 23 octobre:

Hôpital: Clinique de BCG.

Dr A. Bélanger, m.h.

Case Postale: 11

98 rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie

Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".



★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?

★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,

NOUVEAU,

A BAS PRIX,

OFFSET

OFFSET

l'Imprimerie "LE PEUPLE"

REAL LABERGE, Gérant

6, rue du Peuple

MONTMAGNY

Tél.: 248-0533

EN CAS D'URGENCE

MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 17 et 18 octobre

le Dr Gustave PLANTE

Tél.: 248-0254

2, rue Du Dépôt

sera le médecin en fonction.

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction :
Paul Gros d'Aillon
Réal Laberge
C.P. 128

HEBDO DU COMTE DE MONTMAGNY
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Des sept soumissions présentées à la Commission scolaire de Montmagny concernant la fourniture d'huile à chauffage, celle de 13.2¢ soumise par l'agent Irving Oil a été acceptée. Les prix variaient jusqu'à 14.8¢. Il s'agit d'un contrat de l'ordre de 75,000 à 100,000 gallons.

Me Robert Massé, secrétaire général du comité provincial d'Etude et d'Information sur l'Alcoolisme sera le conférencier invité du prochain souper hebdomadaire du club Richelieu-Montmagny.

La chasse du prince a été fructueuse... plus que ne permettent les lois stipulant la prise ou la possession en un seul jour puisque le chasseur de l'Île-aux-Ruoux arborait une douzaine d'oies blanches et une dizaine de canards et outardes! Mais on laisse entendre qu'à l'instar de bien d'autres chasseurs... il se serait fait aider un peu!

Pour revenir à la réception glaciale faite à la reine à Québec, disons que le rôle de matraqueurs dans lequel sont donnés les policiers surtout municipaux ne correspond pas tellement à leur mandat de protecteurs de la société, que notre population était déjà d'ailleurs si peu portée à leur décerner. Et pourtant, telle est leur fonction! Qu'est-ce donc qui ne va pas, que leur réputation ne soit ainsi guère plus reluisante que celle des tristes sires dont ils doivent nous protéger!

Rappelons ici que le premier concert de la saison JMC aura lieu à l'école Beaubien, mardi soir, le 20 octobre. Dale Bartlett, pianiste et grand prix du concours national JMC en sera l'artiste invité. Pour vous procurer votre carte de membre, valable pour les trois autres concerts qui suivront et dont le 2e vous offrira une excellente soirée d'opéra, entrez en communication avec Mmes Bernard Landry, 248-3703, Ralph Viel, 248-2908 ou Edouard Gendreau, 248-0276.

La première neige, quelques flocons à Montmagny mais une légère natte blanche dans le haut du comté, faisait son apparition, mardi; augure excellente pour les chasseurs, aubaine pour les jeunes, rappel d'une mise au point pour les automobilistes, cette première neige est-elle avant-garde d'un hiver rigoureux ou d'un semblant d'hiver comme celui de l'an passé! Qui vivra, verra!

Quoique déjà peu intéressante, l'augmentation de 80¢ du \$100 d'évaluation adoptée lundi dernier par la Commission scolaire de Montmagny, reste encore sujette à l'acceptation du Ministère de l'Éducation, qui pourrait bien y aller encore d'une hausse additionnelle apte à combler le déficit prévu de \$145,000. Et vive la gratuité scolaire.....! surtout dans les régions comme la nôtre, où les parents doivent défrayer l'instruction d'enfants.... qui en feront bénéficier plus tard les grandes agglomérations prospères!

C'est mercredi matin que le magasin d'alimentation Copop de Montmagny ouvrira enfin ses portes! Un rapide coup d'oeil aux aménagements ultra-modernes fait rapidement oublier le délai.

Si l'approche de la seraine s'est révélée impossible en fin de semaine dernière, à Québec, quelques concitoyens ont été plus heureux dans leur tentative de serrer la main du Prince Philippe, lundi soir au Quai de Berthier. Après avoir interdit l'accès du quai pendant toute l'après-midi, les policiers ont relâché leur tfop stricte surveillance à l'arrivée du prince.... au grand plaisir des curieux qui se pressaient aux abords du quai.

EDITORIAL

L'affaire Peugeot - Renault

Dans quelques jours une décision sera prise, quant à l'installation dans la province de Québec d'une usine d'automobiles française; à la fin du mois au plus tard, il semble que cette décision sera rendue publique.

D'ici là, et depuis quelque temps déjà, les bruits les plus divers circulent en ce qui concerne la localisation géographique de cette industrie, les probabilités succèdent aux "certitudes", et les possibilités aux...:

"Nous croyons que..."

Chaque déclaration de personnages officiels ou de journalistes soulève des réactions, des commentaires, des prises de positions.

C'est dire que ce problème intéresse l'opinion publique!"

Ce qui est toutefois certain, c'est qu'un projet d'installations extrêmement complet a été établi en avril 1963, par des ingénieurs de la Société Peugeot, ayant trait à l'installation de cette industrie à la Pointe Lévis.

Cette étude porte le No 180,431, et est détenue par le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain.

A la demande du président de la Chambre de Commerce de Lévis, ce document a été remis entre les mains des autorités gouvernementales.

Ce qui est également certain, c'est que la Société des Chemins de Fer Nationaux, propriétaire des terrains visés, les a réservés à ces fins.

Il semble de toute façon, que dans l'esprit des dirigeants de l'entreprise française, le site choisi doit en être un situé en bordure du Fleuve, et le littoral sud de la région de Québec, paraît avoir été le choix No 1 de ces industriels.

Les "zones désignées"

Dans le domaine industriel, le gouvernement fédéral a établi des zones de sous-développement reconnu, dites "Zones désignées". Les critères qui ont présidé à la formation de ces zones ont été notamment, le nombre des personnes en chômage, réparti sur plusieurs années. Ainsi, 34 régions dans le Canada, dont 13 dans le Québec ont été dites "Désignées".

Le territoire compris entre Lévis et Rivière-du-Loup n'en fait pas partie, et

pourtant...! Le nombre et l'augmentation du nombre des chômeurs y sont pourtant flagrants.

Les avantages fiscaux comprennent l'exemption de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant trois ans, et des réductions de taxe de 20 et 30 p. cent sur l'achat d'outillage et la construction de l'usine.

Responsabilité provinciale

Si la détermination des zones aptes à recevoir de nouvelles industries est du ressort du gouvernement fédéral, il semble bien que le gouvernement de la province procède également de la même manière, comme nous le prouve la décision récente du conseil des ministres de décréter une exemption fiscale de 36 mois, selon le modèle offert par la loi fédérale d'aide aux nouvelles industries qui s'établissent dans les "régions désignées".

Ne serait-il donc pas souhaitable que dans le même esprit, le gouvernement de la province attire l'attention du fédéral sur certaines autres régions qui devraient faire partie des "Zones Désignées" dont celles de la rive sud du fleuve, nous permettant ainsi de contrebalancer un peu l'attrait irrésistible de la région de Montréal!

En fin de compte, va-t-on assister à l'implantation des usines Renault-Peugeot dans la proche région de Montréal, comme le laissent entendre certains écrits et certaines déclarations?

Ne serait-ce pas encore, participer à la construction du "Monstre Industriel Montréal" et agir en opposition systématique de la politique des zones désignées d'une part, et de celle de la Société Générale de Financement provinciale dont le rôle (on nous l'a maintes fois répété...) est de décentraliser au maximum?

Puisqu'il semble que l'action de la Société Générale de Financement en sera une capitale dans l'installation de cette industrie automobile, n'est-ce pas là l'occasion de mettre en pratique les buts et le rôle qu'elle se propose?

A nous d'agir, de le réclamer avec force, avant d'être de nouveau devant des faits accomplis et d'un autre précédent à l'encontre d'une saine socialisation et décentralisation industrielle.

Adaptation d'extraits de
la Tribune de Lévis.

Le soin de vos dents

Par: Dr Jean-Luc Lavallée, chirurgien-dentiste

Le traitement de la carie dentaire porte des modalités curatives et préventives.

Le traitement curatif comprend l'obturation et l'extraction et ne se fait que par le dentiste, mais un nombre insuffisant de notre population ne peut financièrement se permettre des soins dentaires adéquats. Le coût moyen des soins dentaire est de \$26.50 par famille et beaucoup de familles sont dans l'impossibilité de faire cette dépense.

Le traitement préventif s'attaque à l'état général par une diète bien balancée et une hygiène soutenue. Chacun tient à avoir de bonnes dents et cela, pour plusieurs raisons en effet, bonnes dents est synonyme de bonne mine, de belle apparence. Quoi de plus beau qu'un beau sourire, qui encadre de belles dents propres; remarquez les actrices de cinéma: elles prennent soin de toutes les parties de leur corps pour plaire et vous n'en voyez aucune avec des dents cariées ou manquantes. Bonnes dents dit aussi langage clair et bonne santé. Incidemment, les aliments assurent aussi le maintien de la santé. Ce sont là les raisons qui doivent vous inciter à conserver vos dents toute votre vie.

Il y a trois règles principales que nous ne devons jamais oublier: une bonne alimentation, le brossage quotidien et la visite du dentiste.

Bonne alimentation:

Tous les aliments nutritifs essentiels, en particulier le calcium et les vitamines C. et D. sont nécessaires au développement des dents saines et au maintien des gencives et d'os sains. Vous devez éviter les sucreries, car le sucre en se transformant

en acide est une cause de carie. Parmi les aliments essentiels qui doivent comporter une bonne alimentation, il y a le lait et ses dérivés, les fruits, les légumes, les céréales, le pain de blé entier, la viande et le poisson. Au cours des récentes années, on a constaté que les enfants qui boivent depuis leur naissance de l'eau contenant 1 P.p.m. de fluor présentent moins de caries que les enfants qui n'en boivent pas. Le fluor, est donc un élément très important dans la prévention de la carie.

Brossage des dents:

Même quand nous sommes en bonne santé, la présence des bactéries dans la bouche est chose normale. Certaines de ces bactéries sont inoffensives, mais d'autres produisent en présence d'hydrates de carbone, des acides qui attaquent l'émail des dents. C'est pourquoi nous devons nous brosser les dents après chaque repas, car cette action aide à déloger les particules de nourriture et empêche ainsi la formation des acides qui attaquent l'émail et causent la carie.

Visite du dentiste:

Même si vos dents semblent être parfaitement saines, il est sage de voir le dentiste, 2 fois par année, car il pourra peut-être déceler de petites caries. Il vaut mieux prévenir que guérir; si la carie est petite le travail ne sera pas compliqué et cela empêchera la dent voisine de se carier. Si la carie est trop avancée, il y aura douleur et il pourra y avoir abcès et cela conduira à la perte prématurée des dents de lait (chez l'enfant) ou à un traitement plus coûteux et prolongé.

La semaine prochaine: notions sur le fluor.

L'installation des...

(Suite de la page 1)

lement encombrant, mais requière cependant une location favorisant une lecture rapide de la part des préposés au service, qui en enregistreront les relevés deux fois par année, afin d'incommoder le moins possible les propriétaires concernés.

Pour répondre à certaines inquiétudes sur le coût du compteur d'eau et la façon de le payer, le communiqué précise que les hydromètres (compteurs d'eau) installés par la Ville

seront loués aux contribuables et que le montant de ce loyer s'établira suivant le coût du compteur réparti sur une période de dix ans.

Les comptes d'eau comprendront une charge minimum, incluant le loyer du compteur et une charge de consommation pour le surplus d'eau utilisé.

De cette façon, toujours suivant le communiqué de la Ville, aucun contribuable ne sera surchargé et il va de soi que

ces facilités de paiement, en plus d'une plus juste répartition du coût de l'eau, permettront aux contribuables de Montmagny d'alléger un peu leurs redevances municipales.

En conclusion, le communiqué rappelle qu'il faut tenir compte de la section aqueduc opère sans profit et se termine avec cette opinion que l'installation de compteurs ajoutera très peu aux dépenses d'opération et qu'en conséquence, on ne peut prétendre qu'avec l'utilisation de compteurs les comptes d'eau seront plus élevés.

Des blessée...

(Suite de la page 1)

d'une forte équipe de médecins et d'infirmières, un triage qui les classaient sommairement entre quatre numéros, les étiquettant aux soins de chirurgie ou de réanimation immédiate, en état d'attendre ces traitements une douzaine d'heures ou trop abîmés pour les recevoir en de si précieuses minutes, ne souffrant que de contusions superficielles ou blessures mineures et enfin... ceux qu'on devait référer... à la morgue.

Dans tous les départements établis d'urgence à cette fin, des dizaines d'autres médecins, infirmières et autres préposés aux premiers soins qu'on avait mollis à cette fin dans toute la région, s'affairaient à confirmer les pronostics et à parer aux exigences les plus immédiates des accidentés, qui s'entassaient toujours et multipliaient les fractures de crâne, les membres cassés ou affreusement brûlés, les déchirures ou plaies béantes.

L'équipe de chirurgie dirigée par le Dr Gauthier ne dut cependant procéder qu'à une opération d'urgence... qui s'est soldé par une réussite de justesse! Par contre, quatre victimes s'alignaient sur les dalles de la morgue temporaire.

C'est ainsi qu'en un réalisme poignant, qui a pris au jeu spectateurs, accidentés maquillés et les préposés à leur soin, s'est déroulé jeudi soir dernier la démonstration d'un plan hospitalier d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Hommes et femmes demandés

La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière a besoin de propagandistes (hommes et femmes) à temps partiel pour promouvoir son Service d'Entraide.

Territoire à être déterminé avec vous. Rémunération intéressante pour votre travail.

Adresser votre demande à:

Case postale 370,
La Pocatière, Kam.

Le plein emploi l'affaire de tous

Voici les offres d'emploi pour cette semaine: Vérificateurs d'Assurance-chômage possédant une 11e année avec expérience en comptabilité ou vérification. Positions dans dix-huit importantes villes de la Province.

Des électriciens et pipefitters pour Sept-Iles et Pointe-Noire. Des bûcherons pour les compagnies Can. Int. Paper et Quebec North Shore.

Deux dessinateurs.

Des apprentis-électriciens possédant 2 ans de cours technique pour une industrie locale.

Un préposé à l'étude des temps (time study)

Des secrétaires expérimentées et bilingues.

Une aide-familiale pour une maison privée de Toronto.

Des aides-familiales pour Montmagny et Québec.

Des infirmières licenciées et des garde-malades auxiliaires pour différents hôpitaux de la Province.

Une ménagère de presbytère dans une localité du comté de 'Islet.

Une aide garde-malade pour un hôpital privé.

Nous avons également à notre bureau une liste d'emplois vacants dans un grand nombre de métiers spécialisés, administratifs et professionnels dans divers centres de la Province de Québec.

AVIS AUX EMPLOYEURS

A LA RECHERCHE DE TRAVAIL:

Un homme d'âge moyen avec 15 ans d'expérience en comptabilité et gérance du personnel;

Un technicien en électronique.

Quelques finissants du cours commercial, garçons et filles, sont à la recherche d'un emploi de bureau, de même que trois secrétaires expérimentées.

Une technicienne en enseignement ménager est disponible comme professeur d'arts domestiques.

Une femme mariée est intéressée à faire du ménage dans les bureaux de préférence.

Quelques apprenties-coiffeuses sont disponibles à Montmagny et dans les environs.

SIGNALER: 248-1102.

C
K
B
M

1490

A VOTRE CADRAN

La Voix
de Montmagny



parmi les meilleurs biscuits
LES BISCUITS MONTMAGNY
sont encore
LES MEILLEURS
BISCUITS MONTMAGNY INC.
MONTMAGNY, QUEBEC

PANNEAUX DECORATIFS



POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEU

Faites-le dès
maintenant

EDOUARD GENDREAU ENR.

—Bois— Matériaux de construction — Contreplaqué—

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

Une animatrice de métier Monique Leyrac

Animer une émission telle que **Pleins feux** demande certainement beaucoup de métier, de la présence en scène et de multiples talents. Présenter les invités, improviser à partir d'un texte, évoluer parmi les danseurs, chanter, danser: voilà ce qu'on demande à Monique Leyrac qui, tous les jeudis soir de 9 à 10 heures, est le point de mire de tous les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada.

"Comment avez-vous choisi ce pseudonyme?", demandons-nous à celle dont le vrai nom est Monique Tremblay.

"Au début de ma carrière, à 14 ans, on me suggéra de changer mon nom: il y avait trop de Tremblay dans le monde du spectacle (Éday Tremblay), M. et Mme J.-R. Tremblay). Le hasard me fit lire, dans le journal, un article signé Leyrac. Ce nom m'a plu et c'est comme ça que je l'ai adopté."

Sen expérience à la radio à la TV, à la scène

Née à Montréal d'un père qui venait du Lac St-Jean, Monique Leyrac a fait ses débuts à la radio dans le rôle de Bernadette Soubirous. C'est sans doute pourquoi la radio lui est toujours si chère. On se souvient de l'avoir entendue, il y a quelques années, à **Je me souviens**, à **Baptiste et Marianne**; dernièrement elle fut la vedette, avec Pierre Thériault, **Plein Soleil**, à la télévision, ce fut dans **Anne-Marie** d'Eugène Cloutier qu'elle fit ses débuts. Elle joua aussi dans la **Cerisaie** et dans le **Ciel de lit**. A la scène, on la vit, notamment, dans

Oscar, le Dindon, l'Idiot, Béatrice, l'Opéra de Quat'sous.

Comme chanteuse, on connaît ses inoubliables apparitions dans des émissions de variétés comme **Porte ouverte**, **Music-hall**, **Tête d'affiche**, **En habit du dimanche** et **En scène**, les **Jérolas** qu'elle animait. Elle anima également **Bonsoir chéri** et **Ce soir ou jamais**.

C'est sans doute en pensant à tout ce qu'elle peut accomplir dans une émission de variétés que les responsables de **Pleins feux** ont choisi Monique Leyrac.

"J'aime beaucoup la formule de cette émission. Non seulement je présente les divers artistes invités, mais je participe vraiment au spectacle: en chantant et en dansant. Comme j'aime beaucoup le changement, je suis heureuse que trois réalisateurs aient été affectés à **Pleins feux**. Ce sont Maurice Dubois, Nicolas Doclin et Jacques Blouin. Il y a ainsi place pour la diversité, ce qui va avec mon tempérament fantaisiste."

Mariée depuis 12 ans à Jean Dalmain, Monique Leyrac a une fille de 11 ans, Sophie, qu'elle s'apprete à aller voir à Paris où la petite séjourne en ce moment avec son père.

Avec une vie si remplie Monique Leyrac trouve quand même le temps de faire des projets:

"Très prochainement, je ferai une tournée de récitals dans la province. Le tout est de me bâtir des tours de chant."

"De combien de chansons se compose votre répertoire?"

"Il me serait difficile de répondre à cette question. Je chante l'opérette, la chanson de l'époque 1900, la chanson française moderne, les chansons de Vigneault, de Lévillée."



FRANÇOISE FAUCHER est l'animatrice de deux émissions qui traitent de la santé physique et de la santé morale. *Si santé m'était comptée*, le mardi à 3 h. 30, informe les femmes sur les problèmes de santé et d'hygiène. *Le Quotidien magique*, le jeudi à 3 h. 30, est consacré aux grands problèmes psychologiques. A ces deux émissions FRANÇOISE FAUCHER accueille médecins, psychologues ou psychiatres, spécialistes du sujet à l'étude. Ces deux émissions sont présentées au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Je dirais que la musicothèque de Radio-Canada n'a aucun secret pour moi."

Aussi n'est-ce pas seulement à titre d'animatrice que Monique Leyrac est si heureuse de faire **Pleins feux**. Ce sera une occasion de plus pour elle d'employer ses talents de chanteuse.

ANDRÉ ASSELIN

Arpenteur-Geomètre
Bureau à Montmagny au
Manoir des Erables,
le mardi, de 2 à 5 h. p.m.
Tél.: 248-0100
Bureau à Lévis:
60, Côte du Passage
Tél.: 837-8250
(charge renversée)

Me Guy BERTRAND

B.A., LL.L.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3339
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY,
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES
Ambulance et corbillard
CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

YVES PARE

Architecte
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -
Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-2610

Laurent Normand

Directeur de Funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL
Bureau à Montmagny
Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt
Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

CARTES D'AFFAIRES

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoye, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Mercier & Carrier

AVOCATS-PROCUREURS

63, de la Gare
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183
Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096
32, rue St-Thomas
Montmagny

107, 5ième Avenue
LA POCATIERE

TEL.: 148

MARCEL P. DUPUIS

INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
1057 Ave. des Erables
QUEBEC 6
TEL.: 523-5023

Jean-Paul CLOUTIER

B.A.
Licencié en
Sciences commerciales

Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cté de Montmagny, — P. Qué.



LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE DU CANADA

Ce comité existe depuis vingt ans. Il fut fondé par l'Évêque de la province civile de Québec et il a pour fins de promouvoir les causes de béatification et de canonisation de six personnages qui ont donné au Canada des premiers temps les fondements de sa spiritualité et ses structures religieuses. Ce que NN. SS. les Evêques attendent surtout de ce comité, c'est une campagne nationale de prières et de mortifications, pour obtenir du ciel la béatification et la canonisation de ces grands serviteurs de Dieu. Le moyen le plus sûr et le plus prompt d'assurer leur glorification, c'est d'obtenir les miracles qui confirment leur puissance d'intercession. Comme vous le voyez, nous avons tout à gagner et rien à perdre en priant nos Fondateurs. Ne craignons donc pas de le faire, car les faveurs obtenues par leur intermédiaire sont constantes et parfois très étonnantes.

A la Commission Scolaire...

(suite de la page 1)

trait déjà l'année dernière un déficit d'opérations de plus de \$152,000, portant ainsi à \$187,000 le déficit accumulé à la fin de juin 1964.

Dans le cas où le Ministère exigerait un budget équilibré, les contribuables fonciers verraient s'ajouter à l'augmentation déjà onéreuse de 80¢ du cent dollars, une autre augmentation forcée de plus de 12¢, qui porterait finalement le taux de taxation à plus de \$2.72 du cent dollars d'évaluation, puisque l'évaluation imposable de la Commission s'établirait à \$11,312,637 dollars.

Cette perspective laisse entrevoir que la taxe scolaire, pourrait subir cette année une hausse globale de l'ordre de plus de 50%, sans tenir compte du fait que le taux en sera basé cette année sur une évaluation déjà supérieure de 9%, du moins en ce qui concerne les résidents de la Ville, du fait de la normalisation des évaluations entre les deux municipalités scolaires maintenant unifiées.

RESUME DU BUDGET SOU MIS PAR LA COMMISSION

REVENUS:		
Taxes foncières générales (\$2.00 du cent)	\$ 226,252	
Taxes foncières spéciales (\$0.60 du cent)	68,816	\$ 295,068
Subventions gouvernementales:		
Générales	\$ 480,085	
Construction et service de la dette	111,764	591,849
Scolarité venant de l'extérieur		102,000
Autres revenus		57,098
		\$1,046,015
ESTIME DU		
DEFICIT BUDGETAIRE — ANNEES 1964-65		144,969
		\$1,190,984
DEPENSES:		
Personnel académique		\$ 667,200
Service de la dette		189,880
Entretien des propriétés scolaires		99,043
Dépenses pour élèves et personnes acad.		76,916
Transport des élèves		28,000
Autres dépenses		129,945
		\$1,190,984



L'influence décisive de l'éducation, de la spécialisation et de la planification sur la réussite des Canadiens français dans le domaine économique était récemment mise en relief par M. Jacques Brillant, de Rimouski, président de Québec-Téléphone, dans une conférence prononcée au club Richelieu de Ste-Marie-de-Beauce. Dans la photo ci-dessus on reconnaît, de gauche à droite, Mme Marcel Faucher, M. Bertrand Maheux, surveillant des affaires commerciales de la division ouest de Québec-Téléphone; MM. Jacques Brillant et Georges Turcotte, président du club Richelieu.

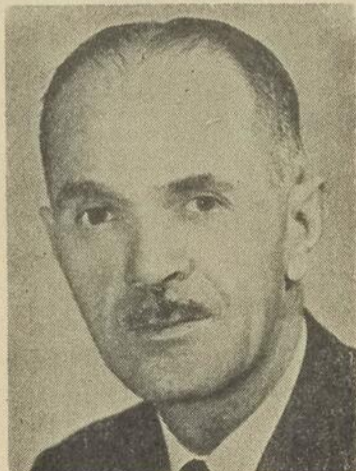
Le regroupement...

(Suite de la page 1)

re en culture située dans les limites d'une ville est taxée à un montant n'excédant pas 1% de l'évaluation municipale, toutes taxes comprises, tant générales que spéciales; que d'autre part, une telle terre ne peut être évalué à plus de \$100 l'arpent, cette évaluation englobant l'habitation du cultivateur et tous les bâtiments; qu'enfin, pour tout territoire annexé, le montant de la taxe est proportionné aux services municipaux qu'il reçoit.

Le communiqué émis par la Ville se termine par un rappel à l'union, dans ce travail de regroupement municipal, de façon à ce que "chaque citoyen de Montmagny puisse recevoir les services auxquels il a droit et à ce que le grand Montmagny soit enfin doté d'une administration municipale moderne, efficace et digne de centre le plus industrialisé de la Côte-du-Sud".

JE SUIS UN DE
VOS VOISINS



L'assurance-vie
est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

Au Cinéma LAFONTAINE



Un film saisissant, touchant, éloquent...

Un drame puissant à ne pas manquer!

TROP JEUNE POUR AIMER



Le drame d'une jeunesse cynique et révoltée... qui n'est pas toujours seule coupable

Aussi à l'affiche:

LA BELLE et
L'EMPEREUR

ROMY SCHNEIDER

Jean-Claude Pascal

Charles Régnier

EN SUPERBES COULEURS

Débutant samedi pour une semaine
Du 18 au 24 oct. inclusivement

nous avons entendu dire

• Que Cap St-Ignace se doterait prochainement d'un club de chasse et pêche. Les lettres patentes étaient récemment émises à cette fin à cinq promoteurs listant MM. Lucien Leclerc, hôtelier, Napoléon Caron, propriétaire de transport, Eddy Boulay, menuisier, Léandre Leblanc, teinturier, et Gérard Thibault, comptable.

• Que le comité local de Sécurité Routière obtiendrait une subvention importante devant faciliter le bon travail de protection accompli dans notre région et cité en exemple par toute la province.

• Que le Comité des Sports du Conseil des Loisirs tiendrait son assemblée générale mardi, le 20 octobre, à la Salle d'Accueil, située sur la rue De la Fabrique en face du local scout. Tous les amateurs du sport mineur sont cordialement invités.

• Que l'entrepreneur Jean-Paul Morin avait obtenu, au prix de \$21,585 pour trois ans, le contrat de déneigement des rues des quartiers Sud et Industriel.

• Que contrairement à certaines rumeurs qui circulaient en notre ville cette semaine, le maire de Montmagny, M. Adrien Collin, n'était pas du nombre des passagers de l'avion privé qui s'est écrasé au lac Ouellet, près de Mont-Joli.

• L'avion, occupé par MM. Maurice, Jean-Yves et Raymond Collin, qui revenaient d'un voyage de chasse, a raté son départ par suite de vents contraires pour s'abattre "en douce" à la tête des sapins et épinettes bordant le lac; les occupants n'auraient pas subi de graves blessures.

• Que le 24 octobre, veille de la fête du Christ Roi, aura lieu un pèlerinage au Montmartre Canadien. Le départ se fera de l'église St-Thomas à 6 h. 30 a.m. Pour de plus amples informations, s'adresser à Mme Amédée C. Lislois. Tél.: 248-3457.

• Que la Légion canadienne invite ses membres à participer à sa soirée de danse de samedi soir, le 17, ainsi qu'à son banquet annuel aux huîtres, qui aura lieu le 24 oct.

• Que les Chevaliers de Colomb offriront eux aussi à leurs membres un banquet aux huîtres, fixée à samedi, le 17. Comme d'habitude, le déjeuner "aux beans" suivra le lendemain matin.

• Que l'équipe des cyclistes de l'école Casault avait remporté les honneurs d'une course intercollégiale tenue à Québec, dimanche dernier.

• Que la décision d'installer l'usine d'automobiles Peugeot-Renault dans la région de Montréal, tombait "à plein" dans la politique de décentralisation industrielle si fortement prêchée par les autorités provinciales... avant que ne vienne le temps de la mettre en pratique!

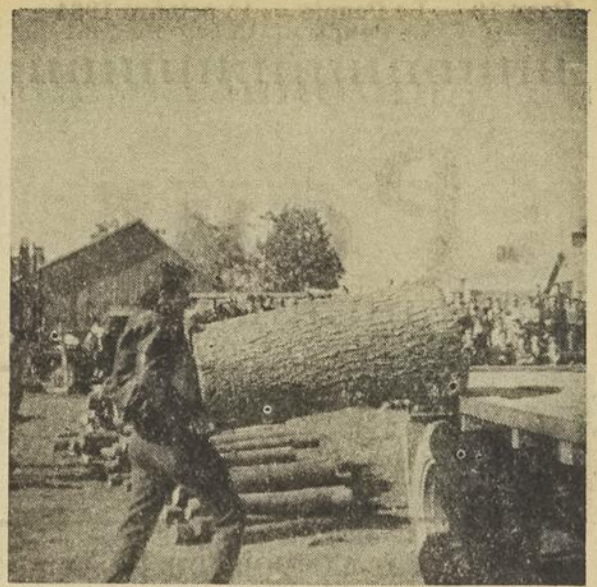
• Que la mise "aux oubliettes" de Kroutchev n'aurait rien de trop brillant dans les perspectives de détente internationale. Il semble plutôt que la clique chinoise et staliniste remonte à la surface à l'encontre des efforts déployés dans la voie de co-existence pacifique.

Partie récréative de la St-Vincent- de-Paul

Le 21 octobre à 2 heures de l'après-midi, à la salle des Chevaliers de Colomb, partie récréative au profit de la St-Vincent de Paul.

De nombreux prix seront donnés le 21 octobre à 2 hres de l'après-midi.

Nous invitons toute la population à venir s'amuser tout en faisant la charité.



Champions DOW du lever de "pitounes"

Dimanche, le 20 septembre à Notre-Dame-du-Rosaire se déroulait le 2ième tournoi de "Pitounes", qu'a réuni plusieurs hommes forts des comtés de Montmagny, Bellechasse, L'Islet et même de l'extérieur.

Les honneurs de cette nouvelle compétition sportive ont été remportés par M. André Gaudreau de Montmagny, qui a levé une bille de 750 lbs. à 8.25 pouces de hauteur ainsi que par M. Gaston Prévost, qui l'a soulevé à 6 pouces de hauteur.

Nos plus sincères félicitations à ces heureux gagnants qui se sont mérités les trophées "DOW" offerts par M. Jules Côté de Lévis.

Nous remarquons sur la photo le champion André Gaudreau démontrant sa force herculéenne en chargeant une bille de 611 livres dans la boîte d'un camion remorque.

Jeunesses Musicales

Nos concerts approchent...

Avez-vous pensé à acheter votre carte de membre des Jeunesses Musicales pour la saison 1964-65? Il ne vous reste plus que quelques jours pour le faire, puisque le premier concert aura lieu le 20 octobre prochain. La direction aimerait que la population de

Montmagny, nous donne son appui et la meilleure façon de nous le prouver, c'est votre présence que nous désirons ardemment. Le but ultime de notre mouvement est de faire aimer la belle musique à nos jeunes. Par votre présence vous contribuerez à donner l'exem-

ple à vos enfants et nous comptons sur cet appui de votre part. Merci à l'avance de votre collaboration et donnons-nous rendez-vous le 20 octobre au soir.

La Direction,
Jeunesses Musicales de
Montmagny.

L'Année du "SABIN"

A la semaine de la santé, à la semaine de l'Eau, à la semaine de la Salade, à la journée de la Pomme, et que sais-je, vient s'ajouter chez nous, l'Année du Vaccin "Sabin".

Ce vaccin contre la polio diffuse du vaccin "SALK" que des milliers d'enfants ont reçu.

Ce nouveau vaccin se donne par la bouche. Il agit de deux façons dans l'organisme: une action générale, et une action locale dans l'intestin où séjournent les virus de la polio.

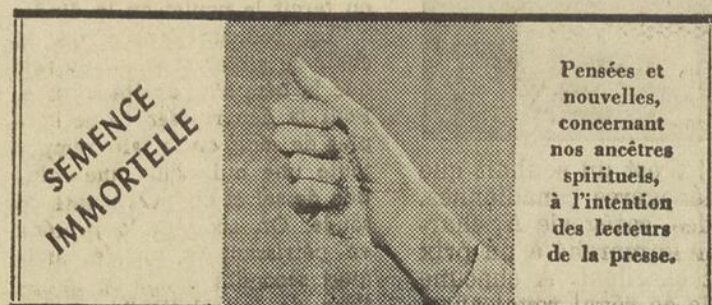
Il confère donc à l'organisme une double protection.

Le vaccin "SABIN" ne provoque aucune réaction grave... On a signalé, chez un très petit nombre de vaccinés, de légers malaises apparaissant tôt après la vaccination, et disparaissant dans les 24 à 36 heures.

Etant donné sa double protection, j'exhorte les parents à faire donner le "SABIN" à tous les enfants de 1 an à 6 ans, qu'ils aient reçu ou non le vaccin en piqûres.

L'heure et l'endroit des cliniques seront annoncés chaque semaine dans les journaux locaux.

Dr A. Bélanger, m.h.



CINEMA

TACHE

Oct. 16-17-18-19-20-21-22

ADUA ET SES COMPAGNES

S. Signoret M. Mastroianni

AUSSI

URSUS LE REBELLE

A. Steel G. Milland

LAFONTAINE

Oct. 18-19-20-21-22-23-24

TROP JEUNE POUR AIMER

M. Noel G. Riviere

AUSSI

LA BELLE ET L'EMPEREUR

R. Schneider J.C. Pascal

- Pour vous mesdames -

Recettes de la semaine

OCTOBRE EST LE MOIS DU POISSON, DES CRUSTACÉS ET DES COQUILLAGES

La généreuse récolte de poisson, de crustacés et de coquillages, faite d'été dernier, a rempli les congélateurs et les entrepôts de tout le pays avec un assortiment varié de produits de la pêche congelés et en conserve. Ces provisions, complétées par un bon choix d'articles frais et saisonniers, parviennent en abondance à nos marchés.

La prochaine fois que vous irez chez le poissonnier ou au magasin d'alimentation, recherchez les offres de poisson spéciales à l'automne. Ensuite, essayez une nouvelle recette. Êtes-vous disposé à accueillir quelques bonnes idées? La Direction de la consommation du ministère des Pêcheries du Canada offre un choix de recettes au-dessus de l'ordinaire pour la confection de plats très appétissants. Toutes ces recettes ont été éprouvées en cuisine.

IDEE POUR L'EMPLOI DU POISSON CUIT OU EN CONSERVE

Les appétits stimulés par le temps frais et vivifiant du mois d'octobre réclament des plats copieux. L'un de ceux-ci est un vrai plat du pays, un plat d'origine canadienne-française appelé "Cocotte de chez-nous".

Sous sa couverture de croûtons dorés, ce plat gratiné renferme du poisson cuit ou en conserve dans une sauce crémeuse rehaussée par la couleur des légumes. C'est un mets tout simple qu'on peut réussir avec n'importe quel poisson cuit ou en conserve. Selon les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada qui ont fourni la recette, les filets de morue cuits sont un choix

aussi bon qu'économique.

Cocotte de chez-nous

- 1 livre (2 tasses) de poisson cuit ou en conserve
 - 1 boîte (20 onces) de légumes assortis
 - 4 oeufs cuits dur, tranchés
 - ¼ de livre de beurre ou de margarine
 - ½ tasse de farine
 - 1 c. à thé de sel
 - ¼ de c. à thé de poivre
 - 3 tasses de liquide (le jus de la conserve de légumes additionné de lait pour faire le volume voulu)
 - 2 tasses de mie de pain
 - 2 c. à soupe de beurre fondu
- Emietter le poisson. Egoutter les légumes. Mettre de côté le jus de légumes additionné de jus de poisson s'il y en a. Fon-

dre le beurre ou la margarine et y incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement le jus de légume additionné d'assez de lait pour faire 3 tasses de liquide. Cuire en remuant pour faire épaisir. Mouiller le poisson avec 1 tasse de sauce. Verser à la cuiller dans une cocotte graissée de 2 pintes. Mouiller les oeufs avec une tasse de sauce et étaler sur la couche de poisson. Mélanger les légumes avec de la sauce. Verser à la cuiller sur les oeufs. Couvrir de mie de pain beurrée. Cuire à four modéré (350°F.) environ 30 minutes ou jusqu'à ce que la sauce bouillonne et que les croûtons soient dorés. Six portions.

Conseils sur la cuisson du gibier

"La cuisinière n'aura aucun mal à préparer le gibier si le chasseur l'a manipulé avec soin". Telle est l'opinion de Les Morrow, de Canadian Industries Limited, une autorité en matière de chasse.

"Il y a des chasseurs qui traitent le gibier comme si la viande était indestructible. Une fois rendue à la maison, leur femme doit recourir à des prodiges d'assaisonnement pour la rendre tout simplement mangeable.

"La manipulation de la chair de gibier est très simple et se borne à l'observation de quelques principes de base. L'oiseau ou l'animal abattu représente de la viande fraîche qui doit être traitée comme tel-

le. Immédiatement ou procédé à l'éviscération, puis on refroidit la carcasse aussi rapidement que possible et on la tient au frais jusqu'à ce qu'on puisse la réfrigérer en toute sécurité", continue M. Morow.

"Quand le gibier est ainsi préparé, sa cuisson ne représente aucun problème, Voici toutefois de petits conseils toujours utiles.

"Toutes les viandes commerciales sont vieillies avant d'atteindre le marché; comme elles, le gibier n'est pas à son meilleur quand on le consomme trop frais tué. Quant à la durée de la maturation, c'est entièrement une question de goût.

"Les oiseaux et bêtes sauvages ressemblent presque toujours à des viandes de consommation courante, ce qui simplifie leur préparation culinaire. Ainsi, le chevreuil ressemble à l'agneau et on peut l'apprêter de la même manière. Toutefois, le gibier est généralement beaucoup plus sec que l'animal de boucherie; c'est pourquoi on devra larder le gibier ou y ajouter du gras durant la cuisson. Il en va de même du canard sauvage, qui s'apprête de la même manière que le canard domestique, mais qui requiert un supplément de gras pour être juteux et tendre.

"La farce d'une volaille sauvage diffère aussi. Les bonnes cuisinières en garnissent d'ordinaire la cavité de pommes, d'oranges ou d'oignons en quartiers. Ceci remplace avantageusement la mie de pain dont on farcit le poulet ou la dinde.

"La couleur foncée de la chair de gibier provient du fait que la bête n'a pas été saignée. Pour la débarrasser de ce surplus de sang, on la fait tremper toute une nuit dans une solution de sel et de bicarbonate de soude. On accélère le procédé en pétrissant la viande quelques secondes avant de la retirer de la solution", suggère M. Morow.

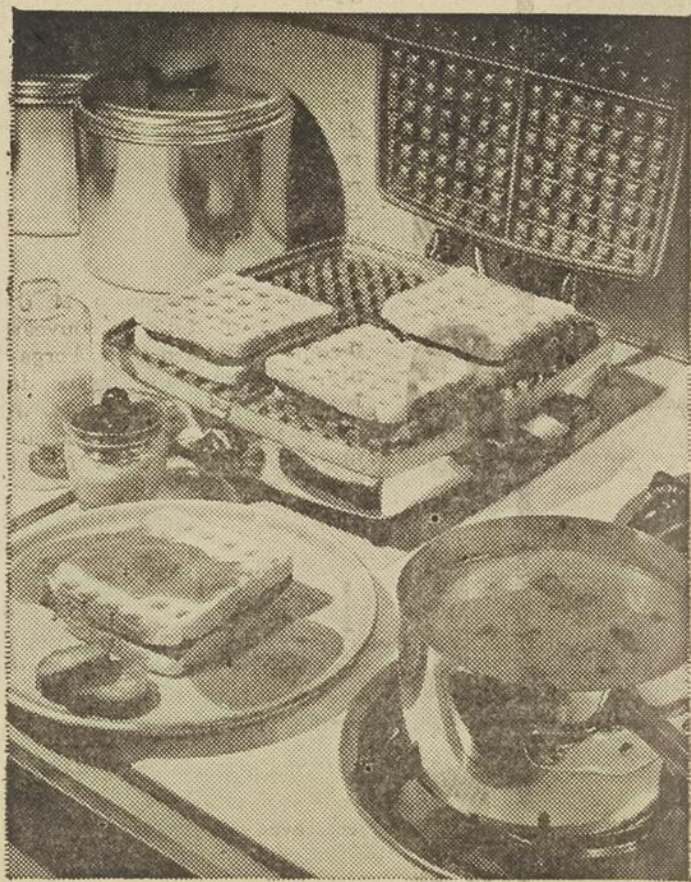
Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Carolyn Campbell



Exquise avec le boeuf:

La sauce aux champignons en boîte



Qui ne déguste pas avec plaisir, dès les premiers froids, un bon sandwich chaud à la viande? Il en existe plusieurs sortes, mais parlons un peu de votre sandwich favori!

Dans tous les foyers, on aime un bon sandwich chaud au rosbif et ce mets, aussi nourrissant que délicieux, se retrouve souvent au menu. Le seul problème consiste à en varier un peu la recette.

C'est facile avec la sauce aux champignons en boîte. Relevée d'un peu de raifort, elle est succulente avec le rosbif. Et pour rendre le sandwich plus appétissant encore, passez-le au gaufrier. Il fera les délices des plus difficiles.

Avec cela un bon bol de soupe bien chaud... et voici un repas exquis et nourrissant qui plaira aux petits et aux grands!

SANDWICH QUADRILLÉ

- 8 tranches de pain blanc
- Moutarde préparée
- 4 tranches de rosbif cuit
- ½ tasse de beurre fondu
- 1 boîte (10 onces) de sauce aux champignons
- ½ c. à thé de raifort préparé.

Tartiner de moutarde 4 tranches de pain; recouvrir de rosbif et d'une autre tranche de pain. Au pinceau, badigeonner de beurre les surfaces extérieures du pain. Faire griller dans le gaufrier, à chaleur moyenne, jusqu'à ce que le pain soit doré. Dans une casserole, mélanger la sauce et le raifort. Réchauffer, en remuant de temps en temps. Verser sur les sandwiches. Donne 4 sandwiches.

TISSUS D'AUTOMNE

Les plus nouveaux tissus d'automne ont une texture en diagonale a déclaré le Conseil Canadien du Coton.

Le tissu typique de cette nouvelle tendance est le twill de coton qui est lavable et possède de profondes côtes en diagonale. Idéal pour les robes et costumes classiques, le twill, par ses excellentes qualités, donne aux vêtements faits "chez soi" une allure "couturier".

En choisissant un patron destiné à un tissu en diagonale, la règle est celle-ci: le plus simple est le meilleur.

Vérifiez l'enveloppe du patron pour savoir s'il convient à un tissu de ce genre. Si vous faites un costume, accordez votre préférence aux lignes non compliquées, aux manches montées et aux jupes droites.

N'oubliez pas que votre imagination joue un rôle important lorsque vous utilisez un tissu en diagonale. Un costume simple par exemple acquiert de la distinction avec des poches contrastantes. Taillez les poches avec les diagonales placées dans le sens opposé à celles de la veste.

SERVICE GRATUIT

du posage de pré-larts, tapis ou tulles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555



La dinde au feu tous les dimanches! C'est un souhait que peuvent réaliser actuellement les ménagères canadiennes. En effet de magnifiques jeunes dindes, catégorie A, charnues et engraisées à point, sont sur le marché à un prix si bas qu'elles constituent un achat excellent. A chacune d'en profiter pour offrir à sa famille ce régal royal aussi souvent qu'il lui plaît.

Nouvelle administration de la Commission de Boxe Amateur du Bas St-Laurent

Dimanche, le 11 octobre dernier, avait lieu au Foyer-Patro de Riv.-du-Loup, la deuxième réunion générale de la Commission de boxe amateur du Bas St-Laurent.

Après la présentation des délégués, le président seuhaita la bienvenue et félicita les représentants d'être venus en si grand nombre malgré la très belle température.

Après quoi, il y eut élection d'un bureau permanent de direction. M. Bob Sylvain fut réélu président, M. Rodolphe Beaulieu, d'Edmunston fut réélu 1er vice-président, M. Geo. Clavet de Montmagny fut élu deuxième vice-président, M. U. bald Savard fut de nouveau nommé secrétaire de l'organisme, M. Antoine Rioux de Riv.-du-Loup, trésorier, M. J. C. Desrosiers de Rimouski, publiciste. Les directeurs furent messieurs Camond Plourde de

Rimouski, Carmel Thériault d'Edmunston, Charles Lavoie de Montmagny, et M. Marcel Bernier de Montmagny. Le Dr Origène Desjardins fut nommé médecin chef de la Commission, tandis que Me Gilles Poussard fut accepté comme conseiller juridique.

Au cours de l'Assemblée la structure de la Commission fut acceptée à l'unanimité. On discuta aussi de certains règlements dont le port de gants de 12 onces pour les novices et 10 onces pour la classe ouverte. La classe novice sera comprice pour les boxeurs de 1 à 10 combats, et la classe ouverte pour 11 combats et plus.

Enfin, la Commission refuse de sanctionner le match qui sera présenté à Ste-Rose-du-Dégelis, le 30 octobre prochain.

La prochaine réunion aura lieu durant le mois de novembre prochain.

Les braconniers et les autres!

Enfin! la saison de la chasse est revenue.

Partir en excursion de chasse, oublier durant quelques jours les tracas quotidiens, le téléphone, respirer enfin l'air vivifiant des forêts, voir des décors totalement différents, tout cela est merveilleux. Mais ce qui est encore plus merveilleux, c'est de revenir de la chasse avec du gibier.

Cette simple remarque pose de nouveau le grand problème. Puisque notre faune n'est pas inépuisable, se préoccupe-t-on suffisamment de la protéger? Les lois de la chasse et pêche sont-elles observées? Les braconniers ne pillent-ils pas impunément nos forêts, nos lacs et rivières?

Il fut un temps où les terrains boisés étaient tellement immenses que le braconnage n'avait pas tellement d'importance. Mais à mesure que la forêt recule, que l'homme des villes et aussi

des campagnes bénéficie de loisirs plus longs, la chasse et la pêche ne sont plus des luxes à la portée seulement de quelques privilégiés.

En général, on peut dire que la loi est bien faite. Si elle était observée, la faune serait suffisamment protégée pour permettre aux chasseurs de la présente génération et à ceux qui viendront dans 25 ans d'en profiter.

Lorsqu'on parle de braconnage, on songe à ces hors-la-loi qui se vantent de vider les lacs de poissons et les forêts de gibier, alors que cette propriété appartient aussi à ceux qui observent la loi.

Mais les honnêtes citoyens ne sont-ils pas coupables eux aussi? S'ils dénonçaient chaque braconnier qu'ils connaissent, notre faune redeviendrait réellement une propriété publique pour ceux qui savent en user sans en abuser.



ELLE NOUS A TANT AIMÉS

Depuis un demi-siècle, Rome a reconnu l'héroïcité des vertus de la vénérable Marie de l'Incarnation. Elle fut la deuxième de toute l'Amérique du Nord à recevoir cet honneur, la première étant la bienheureuse Marguerite Bourgeoys. Les écrits mystiques de l'illustre Ursuline et la beauté de son âme la rendent digne d'éloge et d'admiration. Ses lettres, pleines de charme, plaisent par leur style limpide et par la hauteur des pensées. A notre époque inquiète et tourmentée d'infini, Mère Marie répond à nos angoisses par son témoignage de foi et d'espérance.

Elle fut douce et compatissante; elle sut prodiguer les richesses de son coeur et de son esprit aux humbles colons comme aux Indiens. Tous les enfants l'ont aimée et voyaient en elle une dame secourable et bienfaisante. Pourquoi ne pas faire de même aujourd'hui, car elle aime sûrement ce peuple que Dieu lui a jadis confié.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11



Le coin du sportif



L'AUTOMNE ET LE BROCHET

L'automne a la réputation d'être l'époque la meilleure pour la pêche du brochet. Cette affirmation est fondée sur le fait que le fretin disparaît à l'approche des froids, pour prendre dans la vase et sous les berges ses quartiers d'hiver. Le carnassier, ainsi, n'a plus table mise tous les jours et devient, paraît-il plus facile à leurrer avec des engins ou des vifs que ne concurrencent plus les proies réelles.

Evidemment, la théorie est séduisante. En pratique, les choses ne vont pas si facilement.

Tout d'abord, le brochet est assez difficile sur la qualité de l'eau. En automne, pendant et après la chute des feuilles, le brochet est certainement incommodé par la décomposition des végétaux charriés ou en sédiment dans l'eau. Ensuite, et cela est capital, le brochet n'échappe pas complètement aux lois de l'hivernage. Les froids, ou l'approche des froids, plongent la nature dans un engourdissement général. Pour certains poissons, c'est l'engourdissement total. Pour d'autres, il n'est que partiel. Le brochet appartient à cette seconde catégorie. La nature serait bien mal faite si elle n'avait pas diminué les besoins physiologiques des brochets au moment précis où elle leur enlève le pain de la bouche!

L'activité d'un brochet au printemps ou en été est toujours supérieure à l'activité du même poisson depuis l'automne jusqu'à la saison du frai; mais il serait tout à fait faux de dire que le brochet ne mord pas en automne.

Comme pour toutes les pêches, ce sont les vents du secteur sud à nord-ouest qui sont les meilleures. La tempête, avec vent bien placé, n'est pas toujours mauvaise; mais il est évident que le grand vent empêche le pêcheur de pratiquer avec toutes les nuances et toutes les astuces souhaitables. "Grand vent n'est pas pêchant".

(Extrait de l'ouvrage LA PECHE, Larousse, éditeur).

Rapport trimestriel de Labatt

LONDON — Monsieur J.H. Moore, Président, révélait aujourd'hui aux actionnaires que les opérations bio-techniques et les brasseries de John Labatt Ltd ont rapporté des ventes brutes pour un montant de \$33,720,000. pour le premier trimestre écoulé le 31 juillet 1964, par rapport à celles de l'an dernier qui se chiffraient pour ce même trimestre à \$30,925,000. Les bénéfices se sont élevés à \$1,968,000. (\$0.45 la part) soit une augmentation de 8% par rapport à ceux de l'an dernier qui étaient de \$1,823,000. (\$0.42 la part).

Labatt Breweries of Canada

Limited, une nouvelle subsidiaire qui dirige les opérations des brasseries Labatt au Canada, a rapporté une augmentation de 9% dans les ventes de la bière pour ce trimestre, tandis que le volume de l'industrie était de 3%.

Le 1er octobre 1964, Labatt vendait des débentures amortissables pour \$5,000,000, soit 5 et 3/4% du montant principal, lesquelles deviendront à échéance le 1er octobre 1989. Les profits seront utilisés au financement du capital pour les travaux prévus pour les prochaines années.

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT Bel Air

M. Benoît Morin, prop.

"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace

Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

S



P



O



R



T

LOISIRS

BIOGRAPHIE DE

DALE BARTLETT

Grand prix du Concours Musical National JMC 1964 et Prix "Fondation les Amis de l'Art"

pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne imposée.

Dale Bartlett est né en 1936 à Lethbridge, Alberta, ou il fut l'élève de Margaret Stevens et plus tard, de Béatrice Livingstone Foster. Maintes fois gagnant dans les festivals de musique, il obtint la médaille d'argent du Conservatoire Royal de Musique à Toronto, pendant huit années consécutives. De 1949 à 1952, il



étudie au "Banff School of Fine Arts" avec Jacques Jolas, Max Pirani et Bela Boszormenyi-Nagy.

Boursier de l'Associated Board of the Royal School of Music, il se rend à Londres en 1953 pour étudier à l'Académie Royale de Musique avec Vivian Langrish. En plus des nombreux prix qu'il obtint durant son séjour à Londres, on lui décerna la "Mac Farren Gold Medal" en 1957, le plus grand prix que l'Académie Royale accorde aux pianistes.

Depuis 1959, il a continué ses études en Italie à l'Academia Musicale Chigiana, à Sienne, avec maître Guido Agosti et feu Alfred Cortot.

En 1960, concurrent dans le concours international "Viotti" à Vercelli en Italie, il obtint le "Primo Premio Assoluto", prix qui n'avait pas été décerné depuis quatre ans. En 1962 il gagna un prix au 3e concours international de Rio de Janeiro et

la même année il obtint le second prix du concours "Busoni" à Bolzano, Italie, aucun premier prix n'ayant été décerné.

DALE BARTLETT
PIANISTE
EXTRAITS DE PRESSE

La Presse Canadienne

UN PIANISTE DE L'ALBERTA REMPORTE LE GRAND PRIX DU 4e ONOURS DES JCCMC.

"Dale Bartlett, gagnant du Grand Prix, recevra une somme de \$2,000. et en plus, il aura la possibilité de donner des concerts avec des orchestres symphoniques, plusieurs engagements à la radio et à la télévision d'Etat, des tournées probables après l'obtention du prix, et il enregistrera un disque microsillon, sorte de "carte de visite", qui le fera connaître à l'étranger, récompenses évaluées en tout à quelque \$12,000".

La Tribune (Sherbrooke)

le 13 août 1964 — UN PIANISTE REMPLIT LA SALLE A ORFORD!

"Dale Bartlett, toujours égal dans la force de son talent, a emballé tout le monde... Jeu dépouillé, très sensible bien que sans mièvreries, dévoré par une flamme qui se trahit à peine à force de sobriété, tel était Dale Bartlett, ce jeune homme timide, solitaire, extrêmement gentil et très brillant, d'une grande sensibilité pourtant bien contrôlée. Tout au long du concert on le retrouvait avec son classicisme, mais aussi avec son talent et son intelligence interprétation. On voulait, comme Grand Prix, un painiste de classe, prêt pour les scènes internationales: on en a trouvé un. Bartlett ne cessera jamais de travailler. Ses succès lui prouveront son talent, le récompenseront de son acharnement, conquerront les salles pour lui, il demeurera toujours le même, un artiste authentique, un interprète intelligent, un pianiste virtuose et en plus de tout ça: un être humain".

(Martine Rousseau)

Au Cinéma TACHE

INSURPASSABLES!



**SIGNORET
MASTROIANNI**
avec EMMANUELE RIVA SANDRA MILO



**adua et
ses compagnes**

Déchues et dégradées, elles recherchent une vie honnête

Téléphone 248-1414

Casier Postal 190

Nettoyeur Montmagny Inc.

Route Trans-Canada — Montmagny, P.Q.

Gagnante de l'étoile de fourrure

No 7781 Mlle Christiane Fournier
15 rue St-Thomas, Montmagny.

Les 20 entreposages

- | | |
|-----------------------|----------------------------|
| 8147 Lucien Coulombe | 7843 Claude Létourneau |
| 8130 Marcel Ouellet | 8502 Henri Jolivet |
| 7851 Albert Barde | 7845 Louis Coulombe |
| 8643 Marcel Giasson | 8649 Alphonse Canuel |
| 8783 Fernand Bouffard | 8496 Donat Gamache |
| 8172 Raymond Paré | 7847 Louis Coulombe |
| 8501 Laurent Bernier | 8498 Martin Simard |
| 7920 Lise Ringuet | 8396 Roland Gagnon |
| 7480 JeanBelanger | 7971 Jeannine Pelletier |
| 8752 Charles Joncas | 7736 Major Francis Auclair |

En programme double

Du 16
au 22
octobre



POUR UNE SEMAINE